

RCS : BOBIGNY  
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 07293  
Numéro SIREN : 813 716 073  
Nom ou dénomination : LA FONCIERE REI

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2018 sous le numéro de dépôt 10293



**LA FONCIERE REI S.A.S**

---

Société par actions simplifiée au capital de € 1 000

48/50 rue Voltaire  
93100 MONTREUIL

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

\_\_\_\_\_ *CF*

**Carlos FERNANDES**

Expert-comptable  
Commissaire aux comptes  
25/27 rue de Fécamp  
75012 Paris

**LA FONCIERE REI**

---

Société par actions simplifiée au capital de € 1 000

48/50 rue Voltaire  
93100 MONTREUIL

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

À l'associé unique,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- ◆ le contrôle des comptes annuels de la société LA FONCIERE REI tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ◆ la justification de mes appréciations,
- ◆ les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président, il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2 JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Dans ce cadre, j'ai été amené à examiner d'une part, les objectifs assignés à l'emprunt bancaire contracté et, d'autre part, rapprocher ces objectifs de l'utilisation des fonds. Cet examen n'appelle pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et contribuent à la formation de l'opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 28 juillet 2017

Le Commissaire aux Comptes



**Bilan actif**

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	268 447		268 447	
Constructions	1 668 953	36 497	1 632 457	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	85 878	3 102	82 775	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 023 278</b>	<b>39 599</b>	<b>1 983 679</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	14 863		14 863	
Autres créances	309 213		309 213	96 000
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	151 749		151 749	57 671
Charges constatées d'avance (3)	16		16	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>475 841</b>		<b>475 841</b>	<b>153 671</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler	8 306		8 306	
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 507 425</b>	<b>39 599</b>	<b>2 467 826</b>	<b>153 671</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

**Bilan passif**

	31/12/2016	31/12/2015
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-9 897	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-21 923</b>	<b>-9 897</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-30 820</b>	<b>-8 897</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 750 632	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	634 381	154 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 423	8 568
Dettes fiscales et sociales	2 208	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3	
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 498 646</b>	<b>162 568</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 467 826</b>	<b>153 671</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 184 832	
(1) Dont à moins d'un an (a)	313 814	162 568
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2016	31/12/2015
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	109 418		109 418	
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>109 418</b>		<b>109 418</b>	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			8 732	
Autres produits			1	
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>118 151</b>	
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			74 827	9 897
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			40 026	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>114 853</b>	<b>9 897</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>3 298</b>	<b>-9 897</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			12	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>12</b>	
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			25 234	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>25 234</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-25 222</b>	
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-21 923</b>	<b>-9 897</b>

**Compte de résultat (suite)**

	31/12/2016	31/12/2015
<b>Produits exceptionnels</b>		
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>118 163</b>	
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>140 086</b>	<b>9 897</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-21 923</b>	<b>-9 897</b>

**RSM**

**ANNEXE**



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU REI LA FONCIERE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 2 467 826 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 21 923 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Constructions : 15 à 30 ans

\* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 15 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Faits caractéristiques de l'exercice

---

Au cours de l'exercice 2016, un local commercial et une maison ont été acquis le 31/05/2016. Le local commercial a été acquis pour 850 000 € et la maison a également été acquise pour 850 000 €.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont amortis sur la durée de l'emprunt. Leur montant s'élève à 8 732,48 € en 2016.

### Emprunts

---

En 2016, les caractéristiques de l'emprunt contracté auprès de la Banque Palatine sont les suivantes :

Principal : 1 600 000 €

Taux du prêt : EURIBOR 3 MOIS

Marge : 2.20%

Date de souscription : 31/05/2016

Durée : 144 mois soit 12 ans

## *Faits caractéristiques*

### Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

La durée du présent exercice est de 12 mois tandis que celle de l'exercice précédent était, quant à elle, de 4 mois.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains		268 447		268 447
- Constructions sur sol propre		1 668 953		1 668 953
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers		85 878		85 878
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>2 023 278</b>		<b>2 023 278</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>2 023 278</b>		<b>2 023 278</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 023 278		2 023 278
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>2 023 278</b>		<b>2 023 278</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		36 497		36 497
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers		3 102		3 102
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>39 599</b>		<b>39 599</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>39 599</b>		<b>39 599</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 324 092 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 863	14 863	
Autres	309 213	309 213	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16	16	
<b>Total</b>	<b>324 092</b>	<b>324 092</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	13 664
Fournisseurs - RRR à obtenir	136 800
Banque - Intérêts courus à recevoir	12
<b>Total</b>	<b>150 476</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	10,00

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 498 646 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 750 632	188 000		1 562 632
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	12 181	12 181		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 423	111 423		
Dettes fiscales et sociales	2 208	2 208		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	622 203	3	622 200	
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>2 498 646</b>	<b>313 814</b>	<b>622 200</b>	<b>1 562 632</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 788 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	37 368			
(**) Dont envers les associés	622 200			

**Notes sur le bilan****Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	10 343
ICNE Crédit Relais TVA	1 031
ICNE Prêt Senior Palatine	2 912
<b>Total</b>	<b>11 374</b>

**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	16		
<b>Total</b>	<b>16</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

---

Le chiffre d'affaires de 2016 s'élevant à 109 418 € est refacturé ainsi:

Loyers Meulière = 45 118 €

Loyers REI Vente = 45 500 €

Refacturation des charges Local Commercial = 1 591,59 €

Refacturation Remake = 10 040 €

Refacturation des charges Meulière = 7168,27 €

**LA FONCIERE REI**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 48/50 rue Voltaire – 93100 MONTREUIL**  
**813 716 073 RCS BOBIGNY**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE**  
**DU 27 JUILLET 2017**

L'an 2017, le 27 juillet, à 14 heures,

La société REI Habitat (l'« associé unique », Société par actions simplifiée au capital de 1.100.000 euros, ayant son siège social au 48-50 rue Voltaire , 93100 Montreuil, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 538 216 540 RCS BOBIGNY,

Représentée par son Président, Monsieur Paul Jarquin demeurant au 33 rue Lebour à Montreuil (93100) ;

**I - A préalablement exposé ce qui suit :**

Monsieur Paul Jarquin, Président non associé a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016, le rapport de gestion du Président et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ont été adressés le 25 juillet 2017 à l'associée unique.

**II - A pris les décisions suivantes :**

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2015 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

**PREMIERE DECISION**

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

## **DEUXIEME DECISION**

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice de -21 923 € de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -21 923 €

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -31 820 €

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

## **TROISIEME DECISION**

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

**LA FONCIERE REI**

---

Représentée par Monsieur Paul Jarquin  
*Président*

**SCI BISCUITERIE**

Société civile immobilière au capital de 10.000 euros  
Siège social : 48/50 rue Voltaire – 93100 Montreuil  
RCS BOBIGNY 833 649 056

---

**CONVOCATION**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**  
**DU 18 DECEMBRE 2017**

---

**REI HABITAT**  
48/50 rue Voltaire  
93100 Montreuil

Le 1<sup>er</sup> décembre 2017

**LETTRE REMISE EN MAINS PROPRES**

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale ordinaire des associés de la SCI Biscuiterie qui se tiendra au siège social, 48/50 rue Voltaire 93100 Montreuil, **le 18 décembre 2017 à 9 heures**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation du mode de convocation,
- autorisation à donner sur la signature d'une promesse de vente,
- pouvoirs en vue des formalités légales.

Au cas où il ne vous serait pas possible d'assister à cette Assemblée, vous pouvez vous y faire représenter par un autre Associé ou par votre conjoint, en utilisant la formule de procuration ci-jointe.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

**La Gérance**



## POUVOIR DE REPRESENTATION

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Demeurant :

Propriétaire de \_\_\_\_ parts sociales de la Société :

### **SCI BISCUITERIE**

Société civile immobilière au capital de 10.000 euros

Siège social : 48/50 rue Voltaire – 93100 Montreuil

RCS BOBIGNY 833 649 056

Donne pouvoir, par les présentes à :

Nom :

Prénom :

Demeurant :

Aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire qui aura lieu le 18 décembre 2017 à 9heures, au siège social de ladite Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation du mode de convocation,
- autorisation à donner sur la signature d'une promesse de vente,
- pouvoirs en vue des formalités légales.

En conséquence, assister à cette Assemblée, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Dans le cas où cette Assemblée Générale Ordinaire ne pourrait délibérer à la majorité requise pour la validité des décisions, le présent pouvoir conservera ses effets pour l'Assemblée réunie ultérieurement sur deuxième convocation avec le même ordre du jour.

Fait à \_\_\_\_

Le \_\_\_\_

*« Nom et signature du Mandant »*